

Si Versailles (maçonnique) m'était conté.

Il est des légendes tenaces qui résistent à la vérité historique. L'une d'entre elles est celle qui voudrait faire croire que la royauté a été mise à bas par la Franc-maçonnerie, qu'elle a préparé et fomenté l'état républicain par l'organisation d'un complot ourdi dans ses Loges et qu'elle a donné à la République la devise « Liberté-Egalité-Fraternité ».

Puisque nous sommes à Versailles, commençons par chercher à savoir ce qu'est réellement cette mystérieuse Franc-maçonnerie dont on parle tant autour du roi Louis XV, le Bien-aimé, dont on dit qu'elle fourmille de membres autour de la personne royale et dont le roi, ce qui se dit en le chuchotant de bouche à oreille, en ferait même partie !

Parmi les nouvelles formes de comportement social, dont les célèbres « salons » furent la plus connue, apparaît en France au début du XVIII^e siècle une société de sociabilité étrange, celle des « *Frey Maçons* » ou « *Francs-maçons* », comme il se dit le plus souvent. Elle serait venue des terres d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande. Et l'on dit que là-bas des membres éminents de la famille royale en feraient partie ! On ne sait pas encore grand-chose d'elle quand les premières loges se forment en France vers 1725. On avait entendu dire, qu'il y a une cinquantaine d'années des militaires des régiments écossais et irlandais se réunissaient dans des réunions très secrètes, appelées « Loges » ; et qu'ils y pratiquaient des cérémonies très mystérieuses. Mais on ne savait rien de ces réunions. Ils étaient venus renforcer la garde dite « écossaise » du Roy Soleil, avec le roi d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse, Jacques II Stuart, déchu de son trône, en 1688, exilé en France à Saint-Germain-en-Laye et désireux de le reconquérir. Mais le roi déchu Jacques II était mort en 1701 après une nouvelle défaite de ses partisans sur le sol anglais ; son propre fils, le prince Charles-Edouard, dit « Bonnie », allait quitter la France en 1748 avec ses régiments après sa défaite définitive dans les marais de Colluden, en Ecosse, le 16 avril 1746. Ce que l'on commence à savoir de cette société anglaise, c'est qu'elle a pour membres des gens de classe sociales élevées ; pas d'ouvriers, de petits bourgeois ni d'artisans. Bizarre cette société : ritualiste (elle a des cérémonies étranges, on dit que ses membres se revêtent de tabliers baroques et s'appellent entre eux « Frères » et « initiés »), très attachée à la hiérarchie mais pas à celle de l'ordre social ; on dit que ses Loges évoquent et exaltent les vertus et les mérites civiques, l'égalité entre les hommes, ou ... du moins, entre ses membres, et exhortent les Frères à s'élever à la morale, à la spiritualité et à la philosophie !

Le bon Roy chrétien ferait-il partie de cette société, certes brillante mais mystérieuse par les secrets qu'elle impose à ses membres ? Eh bien oui, le roi Louis XV est initié en 1745. Peut-être, dit-on, sous l'influence toute récente de la belle Mme de Pompadour dont la curiosité était piquée par cette société de gens biens et peut-être en piquait-elle aussi pour certains de ces beaux gens de bien ! Pour se faire recevoir Franc-maçon, le bon Roy a attendu la mort du cardinal de Fleury, en 1743, car il tenait cette « *cabale* » en méfiance du fait de son origine anglaise et de la présence de protestants dans ses Loges qui côtoient les bons sujets catholiques, misère ! Ce que l'on sait, de source sûre, c'est que la Loge de Louis XV, existe bien dans le château de Versailles et qu'elle s'appelle « *La Loge des Petits Appartements du Roy* » ou, en abrégé « *La Loge de la Chambre du Roy* ». Elle a été créée le 20 octobre 1745, peut-être pour la réception du Roy.

Ce n'est pas tout, il y aussi dans le palais, une autre Loge « *La Loge du Roy* » ou « *Loge Royale* », à ne pas confondre avec « *la Loge de la Chambre du Roy* ». Et elle aurait même été créée avant 1739, donc avant celle de la « *Chambre du Roy* » pour permettre à ses proches de pratiquer ce que l'on appelle aussi « *l'Art Royal* ». C'est beau ! C'est dire si la Franc-maçonnerie a droit de présence auprès du Roy et jouit naturellement de ses faveurs ! Et qu'y trouve-t-on dans cette Loge ? Les plus grands noms de cette époque et tous très proches du Roy, les ducs de Richelieu et d'Antin, le comte de Noailles, le maréchal de Saxe, les princes de Tingry et de Soubise, ainsi que, il se dit, les ducs du Croÿ et de Luynes, et tant d'autres célébrités encore. Et ce n'est pas tout ! Trois autres Loges se constituent à la Cour pour des Grands de la Cour ; elles portent les noms de « *La Militaire des Trois Frères Unis* », le 7 septembre 1775, « *Le Patriotisme* », 17 février 1780 et « *La Concorde* », le 17 janvier 1782.

En dehors de ces Loges du Château, Versailles bourgeoise de Loges en ville. On en compte dix avant la révolution. Citons, dans l'ordre chronologique de leur création, celles qui y furent en activité avant la Révolution et dont les noms évoquent de manière si touchante leurs quartier de réunion, leurs buts ou leurs références historiques ou spirituelle : la Loge « *La Parfaite Union* », fondée en la bonne ville de Versailles, un 24 juin 1747, jour de la fête de Saint-Jean Baptiste, par maître Collandières, tailleur du Roy ; une Loge bien connue de plusieurs de nos Frères, « *Saint-Louis des Croisades* », constituée le 17 ou le 27 juin 1758, en faveur d'un certain Danthiau probablement Louis Danthiau, horloger, dont une pendule était placée dans les appartements intérieurs du Roy, et dont la particularité était que la différence de dilatation de l'acier et du cuivre dont elle était composée la faisait se hausser et baisser une lentille, le balancier pouvant ainsi être utilisé comme thermomètre naturel ; la Loge « *Saint-Jean et Saint-Philippe* », fondée le 1^{er} mai 1759, par un certain Crosnier, marchand de bois ; la Loge « *Saint-Nicolas* », créée le 8 octobre 1759 par Jean-François Etienne Bressier duquel on sait pas grand'chose ; la Loge « *Saint-Louis-Saint Jean des Frères Réunis* », constituée le 20 janvier 1766 en faveur de Jean-Baptiste Arnaud, peut-être le magistrat à la cour d'Aix, venu à Versailles avant la Révolution ; la Loge « *Militaire Ecossaise du Génie* », fondé elle aussi un 24 juin, celui de 1766, par un certain Etienne-Nicolas Calon, ingénieur des camps et armées du Roi, dont le nom pourrait indiquer qu'elle avait dans ses rangs des militaires écossais ou irlandais (on les appelait alors aussi « écossais »), venus avec le roi Jacques II Stuart se réfugier dans le bon royaume de France, du temps du roi Louis XIV, pour repartir à la reconquête de son trône perdu ; la Loge « *Saint-Jean de la Concorde* », constituée en mars 1768, par Jean Bobigny, architecte au baillage de Versailles ; la Loge « *Saint-Jean de la Réunion* », constituée le 14 février 1782 pour un certain Leleu ; la Loge « *Saint-Jean de Mars et Bellone* », constituée le 7 juillet 1783, par Maxime du Perrier, maçon de Versailles, inspecteur des « frotteurs » du Château, de son état ; la Loge « *Saint-Jean du Parfait Accord* », constituée le 9 février 1784 par Joseph-Charles Martigue, agent des troupes suisses et commis de la Surintendance.

Au citer de ces quinze Loges, dont la plupart disparurent dans la tourmente révolutionnaire ... avec leurs membres (il y en aura encore beaucoup d'autres créées à partir du XIX^e siècle), il est aisé de constater que Versailles fut, avant la Révolution, un foyer actif de Franc-maçonnerie et que cette société avait plus que simple droit de cité dans la ville royale.

Et après Louis XV ? Eh bien, tous les rois de France, pour ne parler que d'eux, puisque nous sommes à Versailles, jusqu'au dernier, furent membres de l'honorable société des Francs-maçons ! Les Bourbons Louis XVI, Louis XVII, reçu comme « l'ouveteau », c'est-à-dire fils de Franc-maçon, le comte de Provence, futur Louis XVIII, initié en 1784, en même temps que son Frère, le comte d'Artois, futur Charles X, Louis-Philippe d'Orléans. On pense que la Loge dite « *Militaire des Trois Frères* », prit le nom de « *Loge des Trois Frères Unis* », après la Révolution, pour remémorer qu'elle réunissait ces trois frères Bourbons de sang et Frères en Maçonnerie.

Et puisqu'on parle de sang et de Révolution, la vérité oblige à dire que les Loges furent interdites et les Maçons cruellement persécutés, bien que les Loges aient eu plus de rapports avec la vie morale, spirituelle, sociale ou intellectuelle qu'avec l'action politique. Ce fut le cas en particulier sous la sinistre Convention de 1793 et cela même avant son régime de la Terreur. Les gardes suisses de la Maison Militaire du Roi, dont de très nombreux d'entre eux étaient Francs-maçons et avaient une Loge appelée « *Guillaume Tell* », furent massacrés le 10 août 1792, aux Tuileries et dans les rues adjacentes où ils furent systématiquement pourchassés et taillés en pièces sur place, les survivants furent tués lors des massacres de septembre et le reste, guillotiné ; leur Loge « *Guillaume Tell* », réveillée après la Terreur sous le nom de « *Centre des Amis* », si familière à nos Frères, fut dévastée ; les Loges s'endormirent quand elles ne furent pas détruites physiquement et matériellement. Le nombre de Frères qui furent décapités, dont le Roy Louis XVI et son cousin Philippe d'Orléans, Grand Maître de la Franc-maçonnerie française, royalistes ou simplement parce qu'ils étaient Francs-maçons, fut très considérable.

C'est pourquoi, la légende des Loges organisatrices du complot contre la monarchie, remplies d'idéologies impitoyables et de républicains révolutionnaires assoiffés de sang, ne tient pas.

Quant à la devise de la République, c'est la sienne ! De simple « Liberté-Egalité » en 1789, elle fut complétée par « Fraternité », apparue sur les drapeaux des fédérés lors de la Fête de la Fédération, le 14 juillet 1790. Elle ne doit donc aucunement son origine à la Franc-maçonnerie, comme on le prétend souvent.

Aujourd'hui, les Francs-maçons de Versailles sont fiers de porter en eux ce riche patrimoine historique et maçonnique ; et, si l'on appelle parfois « *Art Royal* » la Franc-maçonnerie, nous autres comprenons et assumons ce que cela veut dire, quelles que soient nos opinions politiques, mais simplement comme hommes respectueux d'un noble héritage, même s'il fut tragique.

A Versailles,
Samedi 10^{ème} du III^{ème} mois de l'an 6014 (V. L.), 10 mai An de Grâce 2014.